Motasem Alrahabi
Jean-Pierre Desclés
Université de Paris-Sorbonne / France
motasem.alrahabi@paris4.sorbonne.fr
jean-pierre.descles@paris-.sorbonne.fr

Opérations de prise en charge énonciative : assertion, médiatif et modalités dans le discours rapporté direct, en arabe et en français

ABSTRACT

We present an analysis of the operations related to the commitment in enunciation within direct reported speech. We go on to distinguish between two enunciation levels ; one relating to the enunciator and his co-enunciator and the other relating to the speaker and his co-speaker. We then proceed to treating the cases of commitment of the values of "truth" or of "plausibility" , the cases of commitment of intersubjective modalities or of appreciative modalities and so on. For each category explored, the linguistic markers in Arabic and in French are presented along with examples.

KEYWORDS

Commitment, assertion, evidentiality, evaluative modalities, interlocutor modalities, semantic map.

1. Prise en charge énonciative

Dans la théorie de l'énonciation, la constitution d'un énoncé met en jeu des opérations langagières comme les opérations de prédication, de détermination, les opérations discursives ou de prise en charge énonciative. L'opération de prise en charge, effectuée par un énonciateur, consiste à appliquer un opérateur complexe, désigné par le *modus* (selon le sens de BALLY (1932)), sur un opérande, désigné par le *dictum* ou la relation prédicative (ce qui est dit), pour donner en résultat l'énoncé. Cette distinction entre modus et dictum ne se fait pas au niveau des formes observables mais plutôt à un niveau abstrait où le modus et le dictum sont représentés par des opérations logico-grammaticales (DESCLES (1990)). Il ne s'agit pas non plus de distinguer, au sein d'un énoncé, entre ce qui est objectif et ce qui subjectif, car nous considérons qu'aussi bien le dictum que le modus sont une des représentations subjectives de la réalité, telle qu'elle est perçue par l'énonciateur.

En négligeant les paramètres aspecto-temporels, nous présentons l'opération de prise en charge par l'expression symbolique suivante : *JE-DIS (modus(ce qui est dit))*, où le « JE-DIS » est un opérateur métalinguistique de prise en charge, le DIS est un opérateur verbal d'énonciation, et le « JE » désigne un paramètre métalinguistique de la description énonciative qui, pour une énonciation effectivement réalisée, sera spécifié par un énonciateur concret qui prend en charge la totalité de l'énoncé. De cette manière, l'énoncé *Marie vient* sera représenté par le schème suivant : JE-DIS (Marie vient), où l'énonciateur effectue une simple prise en charge du contenu prédicatif. Cependant, l'énonciateur a la possibilité de prendre en charge ce contenu prédicatif avec une position affichée vis-à-vis de la valeur de vérité de celui-ci (vrai, faux, plausible), ou avec une modalité qui porte sur les valeurs du « nécessaire », du « possible » et du « probable » mettant en œuvre la plus ou moins grande certitude des faits présentés. L'énonciateur a aussi la possibilité d'effectuer des prises en charge avec modalités déontiques introduisant des relations intersubjectives entre l'énonciateur et un réseau d'autres sujets. Enfin, les modalités appréciatives permettent à

l'énonciateur de situer le fait présenté par rapport à une axiologie quelconque (*bon / mauvais, beau / laid*, etc.).

Nous allons analyser ces différentes opérations de prise en charge à travers la diversité des langues étudiées, l'arabe et le français[1]. Le type d'énoncé dans lequel nous avons choisi d'effectuer cette analyse ne relève pas d'énonciation attribuée à l'énonciateur telle que *Marie vient, je vois qu'il pleut,* etc., mais concerne des énonciations rapportées de manière directe à des locuteurs comme dans : *Luc dit : « Marie vient ».*Ceci implique que les marqueurs linguistiques seront analysés à deux niveaux : celui du plan dialogique principal entre énonciateur et co-énonciateur, et celui concernant le pôle dialogique « rapporté », entre locuteur et co-locuteur.

2. Le discours rapporté direct (DR-D)

Il existe plusieurs formes de discours rapporté (AUTHIER (1978), ROSIER (1999), TUOMARLA (2000), etc.). Dans le cadre de notre travail, nous nous intéressons à celles où l'énonciateur prend en charge des propos dits ou écrits d'un locuteur, en les distinguant formellement de son propre discours. Ceci se traduit à l'écrit par l'usage des deux guillemets qui encadrent la totalité ou des fragments du propos du locuteur. Les formes prototypiques concernées sont les suivantes :

1. *X introducteur : « ... » / introducteur-X : « ... »*
2. *X introducteur que « ... » / introducteur-X que « ... »*
3. *« ..., introducteur-X, ... »*
4. *« ... », introducteur-X*

Les formes (2) concernent le *discours direct introduit par que* (BRUNA-CUEVAS (1996)). Les formes (3) et (4) n'existent pas en arabe. En ce qui concerne les cas des « îlots textuels », nous ne les prenons en compte que si les guillemets sont liés à des introducteurs de citation. Nous soulignons enfin d'autres formes du DR-D où le locuteur *X* n'est pas présent, dans les constructions telles :

J'ai entendu / Je me suis laissé dire la chose suivante : « ... »

جاءنا / بلغنا / أتانا ما يلي : "..."

L'*introducteur* représente un marqueur qui dénote un acte de langage rapporté, sans lequel on ne peut savoir qu'il y ait eu cet acte. Le terme *introducteur* n'est pas pris ici dans son sens littéral, puisque ce marqueur peut précéder le propos rapporté mais il peut aussi apparaître en incise médiane ou postposée. Nous ne nous intéressons pas uniquement aux introducteurs de catégorie verbale (GROSS (1975), LAMIROY et CHAROLLES (2003)) mais nous étendons l'analyse à tout type d'introducteur :

- verbes : *prétendre, écrire, souligner, avouer, affirmer, critiquer, ...*
- زعم, كتب, أشار إلى, اعترف, أكد, انتقد...
- gérondifs : *en soulignant, en affirmant, en ajoutant…*
- مشيراً الى, مضيفاً, مؤكداً...
- groupes nominaux : *la déclaration de, son annonce, avec le slogan…*
- اعلان, تصريح, بيان, نداء...
- locutions adverbiales : *d'après, selon, suivant…*
- بحسب, نقلاً عن, على ذمة, وفقاً لـ...

Le symbole *X* représente dans les schémas ci-dessus une occurrence du locuteur, lequel étant le « dernier énonciateur qui prend en charge directement la relation prédicative ». (DESCLES et

[1] Un travail en cours porte sur l'analyse des marqueurs en polonais, en coréen et en japonais.

GNENTCHEVA (2000)). Cette distinction que nous faisons entre énonciateur et locuteur est bien différente de celle proposée par DUCROT (1984). Le schéma énonciatif du DR-D est le suivant :

JE-DIS ($modus_{Enonciateur}$(X-DIT($modus_{Locuteur}$(ce qui est dit))))

Selon la théorie du repérage (CULIOLI (1971), (1973), DESCLES (1976), (1987)), X est *repéré* par rapport au JE selon trois cas de figure : X est identifié à JE (*j'ai dit : « ... »*) ; X est différencié de JE (*tu as dit : « ... »*) ; et enfin X est en relation de rupture avec JE (*il a dit : « ... »*). Nous ne traitons dans cette communication que la troisième relation.

3. Les opérations de prise en charge

Nous allons traiter dans cette partie certaines opérations de prise en charge analysées dans le cadre du DR-D[2].

3.1. Prise en charge de la « vérité »

Dans une simple énonciation, l'énonciateur se limite à prendre en charge la relation prédicative sans pour autant s'engager sur la vérité de ce qu'il énonce. Celle-ci est alors négociable entre l'énonciateur et le co-énonciateur via des ajustements, des jeux discursifs ou des négociations dialogiques, etc. L'exemple le plus représentatif de cette catégorie dans un DR-D est sans doute le verbe *dire* / قال attribué à l'énonciateur :

Je dis que X a dit : « ... » / « ... » : أقول أن فلان قال

ou bien attribué au locuteur :

X dit : « ... » / « ... » : أقول أن فلان قال

D'un autre côté, « dans un acte assertif, l'énonciateur [comme le locuteur d'ailleurs] engage complètement sa responsabilité par rapport au contenu de la prédication » (DESCLES et GNENTCHEVA (2000)). Le jugement exprimé par une telle assertion est donné par l'énonciateur en tant que prise en charge de la vérité (ou de la fausseté) d'une relation prédicative, comme dans les exemples suivants attribués à l'énonciateur et au locuteur :

J'affirme que X a dit : « ... » / « ... » : أؤكد أن فلان قال

X a affirmé l'information suivante : « ... » / « ... » : فلان أكّد الخبر الآتي

En français et en arabe, l'engagement de l'énonciateur vis-à-vis de l'énonciation rapportée est exprimé de différentes manières : en effet, l'énonciateur peut présenter le contenu prédicatif comme une certitude ou un savoir, comme résultant d'un constat ou d'une preuve :

Je suis sûr que / j'affirme que / c'est vrai que / il est incontestable que / je sais que / j'ai la preuve que, certainement, sûrement, etc.

أنا متأكد أن, أقسم أن, أعلم أن, من دون شك أن, فعلاً ...

En arabe, nous rencontrons d'autres marqueurs linguistiques qui jouent ce rôle assertif lorsqu'ils précèdent certains introducteurs de citation, comme par exemple la particule d'assertion إنّ / *inna*) ou les particules وقد / *wa qad* (uniquement après les verbe au *madi*) et لقد / *laqad*, etc.

...بل إن الرئيس قال منذ ذلك الوقت في اكثر من مناسبة أن "النظر الى حدود اسرائيل ما قبل 1967 يكشف ان بعضا من اراضي اسرائيل لا يتجاوز عرضها 8 أميال، في حين هناك طرق للماشية في تكساس أعرض من هذه المسافة".

[2] Note : Les exemples avancés en arabe ne constituent pas toujours des traductions exactes de ceux en français.

En ce qui concerne l'assertion du locuteur par rapport au contenu de son propos, les marqueurs se limitent uniquement aux introducteurs qui indiquent une assertion, donc des verbes comme *asserter, affirmer, constater,* etc.

M. Jacek Saryusz-Wolski, qui négocie pour la Pologne avec Bruxelles, affirme, lui : « Rester à la marge, dans la périphérie de l'Union, ne nous intéresse pas. La frontière orientale doit être un pont, non un mur. »

3.2. Prise en charge de la « plausibilité »

L'énonciation médiatisée (GUENTCHEVA (1996), DESCLES et GNENTCHEVA (2000)) concerne le mode de communication qui implique un désengagement partiel de l'énonciateur vis à vis du contenu prédicatif pris en charge, si bien que celui-ci ne relève plus pour l'énonciateur du vrai ou du faux. Ainsi, selon DESCLES et GNENTCHEVA (2000), « l'énonciateur indique implicitement que son mode d'accès à la connaissance d'un fait s'effectue ou s'est effectué de façon médiate ». Selon nous, dans le cas du DR-D, l'énonciateur peut présenter l'acte de locution rapporté comme « plausible », c'est-à-dire en tant que résultat d'un raisonnement *abductif* basé sur des indices perceptifs ou cognitifs. Ce raisonnement est exprimé parfois par des marqueurs comme *ainsi, donc, tiens*, etc.

Materazzi aurait donc dit : « Je préfère ta putain de sœur » après que « Zizou » lui ai demandé s'il voulait son maillot.

En arabe des expressions comme نمى إلى علمنا , تناهى إلى مسامعي jouent tout à fait ce rôle. Le français dispose notamment du *conditionnel journalistique*.

3.3. Prise en charge des modalités « appréciatives »

En prenant en charge l'énonciation rapportée, l'énonciateur peut afficher son attitude selon une modalité de jugement appréciatif (ou évaluatif) portant sur l'ensemble de cette énonciation rapportée, ou bien sur le contenu du propos du locuteur. Il peut aussi apporter son jugement sur l'attitude que le locuteur adopte pendant l'acte de locution ou sa manière d'énoncer.

Ainsi, lorsque l'énonciateur porte un jugement sur l'ensemble de l'énonciation rapportée, on rencontre des marqueurs linguistiques comme *enfin, hélas, être ravi ou malheureux…/* أخيراً, للأسف, أنا سعيد أو حزين... Exemple : *Je suis soulagé qu'il m'ait dit : « … ».*

D'autres marqueurs peuvent être utilisés dans le même but, il s'agit des signes typographiques comme les *trois points de suspension* ou les *interjections* comme *sic*, et à l'extérieur des guillemets de citation nous rencontrons aussi les *points d'exclamation ou d'interrogation*.

Le propos du locuteur peut être évalué par l'énonciateur selon le critère de « vérité », ainsi l'énonciateur peut prendre en charge l'énonciation rapportée tout en qualifiant la véracité du propos du locuteur, à l'aide des marqueurs comme *prétendre, présumer, dire avec sincérité…* / زعم, ادعى, صدق, أصاب...

L'énonciateur peut afficher une opinion favorable ou défavorable vis-à-vis de la qualité de ce contenu (*bien parler…* / أحسن, أبدع, أجاد... ; *mal parler…* / أساء, تبجح, تبذأ... ; *bon ou mauvais, intéressant ou ennuyeux…* / حسن أو سيء, ممتع أو مملّ...).

Cette opinion peut porter aussi sur la manière avec laquelle le locuteur énonce (*avec précision, clairement, d'une rigueur…* / بوضوح, بأدب, بلباقة, بهدوء...).

Nous traitons enfin les cas où l'énonciateur décrit l'attitude du locuteur. Selon notre analyse, l'attitude du locuteur peut être soit physiologique soit psychologique :

- L'attitude physiologique couvre des indices dépendant de la locution (marqueurs d'accent, de dialecte ou de prononciation (*balputier* / تأتأ) ; marqueurs d'intensité de voix (*hurler, chuchoter* / صرخ, همس) ; marqueurs de qualité de voix (cris d'animaux comme *beugler* ou نعق). Cette catégorie peut couvrir aussi des marqueurs indépendants de la locution (mimétique du visage, changement de la couleur de peau, posture générale pendant la

locution, etc.).

- L'attitude psychologique, que le locuteur affiche pendant l'énonciation, est indiquée par des marqueurs exprimant le regret, l'émotion, l'étonnement, le stresse, la peur, la colère, l'admiration, l'agacement, la satisfaction, etc.

  « Depuis le début, chaque fois que la thaïlandaise aurait pu être remise sur les rails, les autorités ont pris la mauvaise décision », s'énerve Mike Greenwood, de Paribas-Asia Equity.

3.4. Prise en charge des modalités « intersubjectives »

L'analyse des modalités intersubjectifs nécessitent la prise en compte du co-énonciateur et, au sein du DR-D, du co-locuteur. Nous nous sommes focalisé essentiellement sur la relation entre locuteur et co-locuteur et nous avons distingué les différentes relations suivantes :

- Le rapport établi entre locuteur et co-locuteur à propos du contenu prédicatif : le locuteur prend en charge un contenu prédicatif et le propose à son co-locuteur sous différentes modalités exprimées par des marqueurs comme *raconter*, *informer*, *rappeler*, *renseigner*… / تلى على, أخبر, ذكّر, أرشد...
- Le rapport établi entre locuteur et co-locuteur en rapport avec la vérité du contenu prédicatif: le locuteur met en doute la vérité de ce que le co-locuteur a déjà avancé (*dénoncer*, *accuser*…/ فضح, اتّهم...), ou bien l'énonciateur considère ce que le locuteur avance comme non conforme à la vérité (*mentir*, *tromper*…/كذّب, خدع...).
- Le rapport entre locuteur et co-locuteur en rapport avec une volonté exercée par l'un sur l'autre. Les marqueurs de cette catégorie sont par exemple : *céder*, *accepter*, *contester*, *objecter*, *proposer*, *promettre*, *charger*, *demander*, *ordonner*, *encourager*, *décourager*, *interdire*, *permettre*, *menacer*, *convaincre*, etc. / قبل, وافق, اعترض, اقترح, وعد, فوّض, طلب, أمر, شجّع, منع, سمح, أقنع...
- Le rapport établi entre locuteur et co-locuteur en rapport avec une appréciation exprimée par le locuteur vis-à-vis de son co-locuteur : *se moquer*, *humilier*, *critiquer*, *disputer*, *vanter*, *s'excuser de, se plaindre de, etc.* / تملّق, أهان, انتقد, تمادى, امتدح, اعتذر, اشتكى...

3.5. Autres opérations de prise en charge

Il existe d'autres opérations de prise en charge dans le cadre du DR-D, telle l'opération avec laquelle l'énonciateur prend en charge l'énonciation rapportée tout en la situant dans un référentiel spatio-temporel (*X a dit à Paris, X a dit hier*) ou un référentiel thématique (*X a dit à propos de λ*). Nous citons aussi les modalités par lesquelles l'énonciateur décrit l'organisation du discours du locuteur (*aborder un sujet, le commencer, le reprendre, le développer, le synthétiser, le terminer*, etc.) ou la stratégie dialogique entre locuteur et co-locuteur (*interpeller*, *interroger*, *répondre*, *transmettre*, etc.).

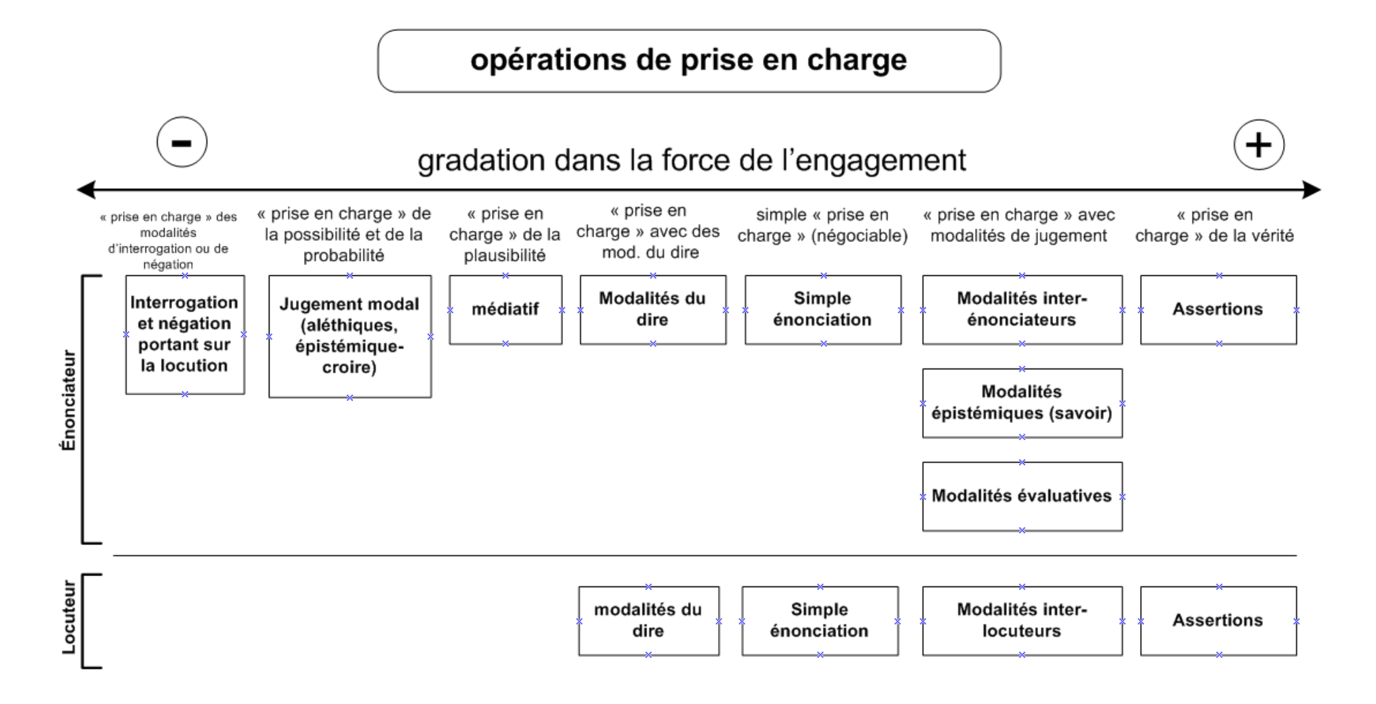
4. Organisations des marqueurs linguistiques : la carte sémantique

Les marqueurs linguistiques des opérations illustrées ci-dessus concernent les *introducteurs* de citation, mais ils couvrent aussi d'autres marqueurs comme ceux qui dénotent, selon le contexte, soit un acte de langage, soit un mouvement (Ex. *se moquer*, *humilier, encourager*…/ سخر, أهان, شجع...). D'autres marqueurs n'indiquent aucun acte de langage mais peuvent néanmoins accompagner la locution pour indiquer l'attitude (*hélas*, *rougir*, *sursauter*…/ للأسف, احمرّ, انتفض...), la relation dialogique (*aborder*, *interrompre*…/ بادر, قاطع...) ou certaines caractéristiques du propos (*crédible, court, menaçant*…/ معقول, قصير, شديد اللهجة...). Pour être analysés, ces marqueurs doivent absolument s'articuler, dans le même segment, avec des *introducteurs*.

X aborda Y en disant : « … » / فلان قاطع فلاناً قائلاً : "..."

Comme nous le remarquons, de nouvelles catégories lexicales sont à observer parmi les marqueurs d'opérations de prise en charge qui n'introduisent pas de citation comme des adverbes ou des groupes prépositionnels (*heureusement, avec clarté, certainement…/* بصراحة, بوضوح, بالتأكيد...) ou des adjectifs (*mensonger, long, ennuyeux…/* كاذب, طويل, مملّ...).

À partir de ces différentes catégories énonciatives analysées, nous proposons une carte sémantique (ALRAHABI et DESCLES (2007)), organisée autour du critère de l'engagement.



5. Conclusion

Nous avons présenté dans cet article une analyse et une organisation des marqueurs linguistiques de différentes opérations de prise en charge énonciative, le cadre de cette étude étant celui du discours rapporté direct. L'analyse menée sur des corpus en arabe et en français montrent que les critères de classification sont pertinents pour une approche multilingue puisqu'ils sont basés sur des analyses sémantiques et cognitives et non pas, par exemple, sur des modèles syntaxiques trop dépendants d'une langue ou d'une autre. Les catégories de la carte sémantique sont pratiquement les mêmes en arabe et en français, bien que, naturellement, les marqueurs linguistiques sous-jacents ne soient pas identiques.

Cette étude s'inscrit dans une perspective opératoire qui conduit à des réalisations informatiques concrètes. La méthode linguistico-computationnelle, utilisée pour cette fin, est l'exploration contextuelle, qui consiste à identifier automatiquement les marqueurs linguistiques des catégories de la carte sémantique et à attribuer des annotations sémantiques aux segments textuels identifiés. Cette méthode a donné lieu à plusieurs implémentations informatiques (DJIOUA et al. (2006)). Le repérage automatique est fondé sur l'analyse contextuelle des formes linguistiques de surface (observables) à l'aide de règles linguistiques. En ce qui concerne ce travail, un système de repérage et de catégorisation automatiques des segments citationnels a été implémenté (ALRAHABI et DESCLES (2008)) dans la plate-forme d'annotation automatique multilingue EXCOM.

Références

ALRAHABI M., DESCLES J.-P. (2007), "Vers une carte sémantique du discours rapporté", in *Analyse de texte par ordinateur, multilinguisme et applications*, 75e congrès de l'ACFAS, 10-11 mai 2007, Trois-Rivières, Canada, à paraître.

ALRAHABI M., DESCLES J.-P. (2008), "Automatic annotation of direct reported speech in Arabic and French, according to semantic map of enunciative modalities" in *6th International Conference on Natural Language Processing*, GoTAL 2008, August 25-27, 2008, Gothenburg, Sweden.

AUTHIER J. (1978), "Les formes du discours rapporté. Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés". DRLAV. 17. p 1-87.

BALLY C. (1932), *Linguistique générale et linguistique française*, Francke, Berne.

BRUNA-CUEVAS M. (1996), "le discours indirect introduit par que" in *Le français moderne* 54, 1. p. 28-50.

CULIOLI A. (1971), "A propos d'opérations intervenant dans le traitement formel des langues naturelles" in *Mathématiques et Sciences Humaines*, n° 34, pp. 7-15

CULIOLI A. (1973), "Sur quelques contradictions en linguistiques" in *Communications*, 20, pp. 83-91.

CULIOLI A. (1999), *Pour une linguistique de l'énonciation, formalisation et opérations de repérage*, tome 2, Orphys, Paris.

DESCLES J.-P. (1976), "Quelques opérations énonciatives élémentaires" in *Logique et niveaux d'analyse linguistique*, Klincksieck, Paris.

DESCLES J.-P. (1987), "réseaux sémantiques : la nature logique des relateurs" in *Langages*, 87.

DESCLES J.-P., **GUENTCHEVA Z.** (2000), "Enonciateur, locuteur, médiateur" in Aurore Monod Becquelin et Philippe Erikson (dir.), *Les rituels du dialogue*, Société d'ethnologie, Nanterre, p. 79-112.

DESCLES J.-P. (1990), *Langages applicatifs, langues naturelles et cognition*, Hermès, Paris,

DJIOUA B., FLORES J. G., BLAIS A., DESCLES J.-P., GUIBERT G., JACKIEWICZ A., LE PRIOL F., NAIT-BAHA L., SAUZAY B. (2006), *"EXCOM: an automatic annotation engine for semantic information"* in FLAIRS 2006, Melbourne, Floride, 11-13 mai, 285-290

DUCROT O. (1984), *Le dire et le dit*. Editions de Minuit, Paris.

GROSS M. (1975), *Méthodes en syntaxe*, Hermann, Paris

GUENTCHEVA Z. (éd.) (1996), *L'Énonciation médiatisée*, Louvain, Peeters, Paris

LAMIROY B., CHAROLLES M. (2003), "les verbes de parole et la question de l'(in)transitivité" colloque lexique et grammaire, 22 pages, Thessaloniki, 18.09.2003

ROSIER L. (1999), : *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*. Duculot, Paris & Bruxelles.

TUOMARLA U. (2000), *La citation mode d'emploi. Sur le fonctionnement discursif du discours rapporté direct*. Academia Scientifiarum Fennica. Ser. Humaniora. tom. 308. Saarijärvi, Finland.